



Conseil des parents

Recherche d'un(e) nouveau (-elle) membre

En concordance avec le règlement scolaire communal, la Commune de Siviriez recherche une personne afin de compléter les « membres parents » de son Conseil des parents.

Le Conseil des parents de Siviriez est constitué :

- de la conseillère communale en charge des écoles ;
- de la responsable de l'accueil extrascolaire ;
- d'une personne du corps enseignant désignée par ses pairs ;
- de la directrice du cercle scolaire ;
- de la secrétaire des écoles ;
- d'une majorité de 5 parents désignés pour une **durée minimale de 3 ans** et qui ont **au moins 1 enfant** scolarisé dans le cercle scolaire de la Commune de Siviriez.

Une place de « membre parent » s'étant libérée, le Conseil communal invite les parents désireux de rejoindre cette commission dès la rentrée scolaire 2026-2027, à postuler !

Les personnes motivées et intéressées à intégrer le Conseil des parents sont invitées à déposer leur candidature jusqu'au 30 juin 2026, auprès de l'administration communale :

Administration communale de Siviriez
Route de l'Eglise 10 / Case postale 6
1678 Siviriez
conseil.parents@siviriez.ch

- > Votre candidature devra indiquer vos coordonnées, votre formation et/ou activité professionnelle ainsi que l'année scolaire de votre (vos) enfant(s) à la rentrée scolaire 2026-2027.

Le choix de la personne retenue sera guidé par la volonté d'assurer une diversité dans la représentation (femmes, hommes, représentativité des villages de la Commune, etc.).

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vos postulations, puis d'accueillir le (la) nouveau (-elle) « membre parent » dans le cadre des prochaines réunions du Conseil des parents.

